

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

21 FÉVRIER 2024

## PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Schyns à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur  
« la colère du monde agricole » \*

par

Mme Schyns

## AMENDEMENT

proposé par

Mme Schyns et M. Desquesnes

# PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Schyns à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « la colère du monde agricole »**

## AMENDEMENT

Dans la demande au Gouvernement wallon du projet de motion déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Schyns à Monsieur Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « La colère du monde agricole », le point 1 est remplacé par ce qui suit :

« 1. de mettre en oeuvre dans les meilleurs délais les mesures de simplification administrative annoncées suite à la réunion du 20 février 2024 entre les représentants des syndicats agricoles et les autorités wallonnes et de poursuivre les concertations avec les organisations représentatives afin d'aboutir rapidement sur les mesures toujours en négociation; ».

## JUSTIFICATION

L'amendement vise à adapter la demande au Gouvernement wallon aux résultats des négociations entre les représentants des associations agricoles et les autorités wallonnes suite à la réunion du 20 février 2024.

M.-M. SCHYNS

F. DESQUESNES